



TERRE CUITE ET CONSTRUCTION



A chaque projet sa brique

A chaque projet sa brique 1

Centre d'accueil à Sint-Niklaas pour adultes présentant
une déficience intellectuelle - 'De Klokke'

HASA architecten 2

Ensemble de logements 'The Hive' à Heverlee

DMOA architecten 4

Ensemble de logements 'Vijfhoek' à Liedekerke

Luchtschip 6

Habitat groupé à Kapellen

BOLD architecten 8

Projet de maisons individuelles à Wetteren

BONTINCK Architecture and Interior 10

Architecture nationale

Habitation unifamiliale à Drongen

Tactiel architecten 12

Technique

Quel langage technique est aujourd'hui d'application pour la résistance au gel et
la répartition selon l'usage attendu des briques de maçonnerie ? 14

Fabricants belges de briques et de tuiles 16



TERRE CUITE ET CONSTRUCTION est la revue trimestrielle
éditée par la Fédération Belge de la Brique.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

ABONNEMENT ET REDACTION Laurie Dufourni

EDITEUR RESPONSABLE Kristin Aerts

www.brique.be · info@brique.be

ADRESSE Rue des Chartreux, 19 bte 19 · 1000 Bruxelles

TÉL. 02 511 25 81

RÉALISATION Graphiius

**SI CE N'EST DÉJÀ FAIT, COMMUNIQUEZ-NOUS
L'ADRESSE E-MAIL À LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ
RECEVOIR NOS PUBLICATIONS DIGITALES.**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



www.facebook.com/baksteenbrique



www.instagram.com/baksteenbrique



www.pinterest.com/baksteenbrique



www.linkedin.com/company/baksteenbrique

Cher abonné, chère abonnée,

Comme nous vous l'avons annoncé dans notre précédent numéro de décembre 2025, la revue **"Terre Cuite et Construction"** sera **très prochainement exclusivement** distribuée **en version digitale**, par mail au même rythme trimestriel. Après cette édition, nous prévoyons **encore un dernier numéro en version papier** mais ensuite, place à la digitalisation totale.



N'attendez donc plus ! Pour que Terre Cuite et Construction continue à vous inspirer, envoyez-nous votre adresse e-mail à info@brique.be ou via notre formulaire en ligne sur www.brique.be/contactez-nous.

Vous pouvez également nous suivre sur instagram et LinkedIn via **#baksteenbrique** où nous serons plus actifs

A chaque projet sa brique ...

Ce premier numéro de l'année rassemble quelques réalisations où la brique choisie correspond à l'esprit du projet : se faisant discrète pour mettre en évidence un élément fort du projet ou pour s'intégrer harmonieusement au site, ou au contraire affichant son caractère pour ajouter du peps au projet.

La vaste gamme de produits de nos fabricants vous permettra toujours de trouver LA brique qui sublimerait votre projet.

Centre d'accueil à Sint-Niklaas pour adultes présentant une déficience intellectuelle - 'De Klokke'

HASA architecten



La localisation de 'De Klokke' est idéale, compte tenu de l'objectif de l'asbl : permettre aux personnes en situation de handicap intellectuel de participer pleinement à la vie quotidienne. Bordant un quartier résidentiel verdoyant et le parc Gerdapark adjacent, le site offre un cadre de vie calme et verdoyant. De plus, il est directement relié au centre-ville de Sint-Niklaas par le Gerdapark. Le programme comprenait un bâtiment rénové pour trois groupes de vie, accueillant chacun 12 résidents, des espaces partagés pour les soins et la logistique, des ateliers polyvalents et des bureaux.

Les groupes de vie sont conçus comme des "maisons", avec leur propre entrée et un volume distinct au sein de la structure globale du bâtiment. Ces entrées sont bien visibles pour les résidents et leurs visiteurs, sans pour autant concurrencer l'entrée principale.

Il en résulte un plan composé de deux ailes articulées autour d'un noyau central. Le projet s'inscrit ainsi dans une échelle relativement réduite. Parallèlement, ce jeu de volumes permet une variation d'espaces extérieurs, jardins et patios, de tailles diverses. Une gradation des espaces publics et privés se dessine sur le site, avec une zone d'accueil publique aménagée le long de la rue. Cet espace extérieur, à la fois convivial et fonctionnel, est conçu de manière à préserver les arbres et les talus existants le long de la rue, permettant ainsi au bâtiment de s'intégrer harmonieusement au paysage. De nouveaux massifs végétaux referment les jardins des différents logements par rapport à l'espace public et préservent ainsi, la vie privée des résidents.

Dans les espaces de vie, on observe également une nette transition entre espaces publics et espaces privés. L'entrée donne sur le séjour avec cuisine ouverte. La circulation vers les chambres s'organise autour de ce séjour, de sorte que celles-ci se regroupent en petits ensembles autour des zones de vie. Cette disposition permet d'éviter les longs couloirs bordés de chambres et

de privilégier un mode de vie à échelle humaine. Les courts couloirs offrent tous une vue sur le jardin environnant et bénéficient d'une abondante lumière naturelle. Les différents groupes de logements bénéficient d'orientations et de vues variées, conférant ainsi à chaque chambre son propre caractère.

Une brique de parement durable, un bardage et des menuiseries extérieures en aluminium, le tout dans une même teinte chaude, associés à un aménagement paysager verdoyant, lisible et varié, créent un bâtiment accueillant. Les briques de parement, majoritairement disposées pour créer des motifs en croix, contribuent à l'aspect intimiste du bâtiment. Leur couleur sobre se fond harmonieusement dans le paysage environnant et met en valeur cette mise en œuvre originale de la maçonnerie.

Le confort acoustique et thermique est une priorité pour les résidents en situation de handicap. C'est pourquoi une attention particulière a été portée aux interventions acoustiques nécessaires, tant au niveau de l'orientation du bâtiment que de l'agencement des différentes fonctions intérieures. Les auvents des espaces de vie permettent non seulement de se protéger du soleil, mais aussi de profiter d'agréables espaces extérieurs couverts. L'emplacement de la zone de séjour et de la terrasse de chaque unité de vie est conçu pour offrir une double orientation, permettant ainsi de bénéficier de la lumière naturelle pendant une grande partie de la journée.

La vision et le programme du nouveau bâtiment pour 'De Klokke' offrent l'opportunité de concevoir un bâtiment modèle, qui accueille de nouvelles formes de vie en établissement de soins, fondées sur une approche plus humaine et à plus petite échelle.

www.hasa.be



Ensemble de logements 'The Hive' à Heverlee

DMOA architecten



De ce nouvel ensemble de logements locatifs à Heverlee se dégage une architecture homogène à l'échelle d'un quartier. Passerelles, passages traversants, sentiers et escaliers deviennent des espaces partagés qui relient les différents blocs et où règne une ambiance de cohousing.

Au vu de la localisation centrale du site, le développement du projet mise sur une offre en logements densifiée qui combine logements qualitatifs et "rendement" optimisé de la parcelle. Pour DMOA, c'était là un aspect essentiel, dans un contexte où les terrains à bâtir se font très rares et la demande en logements locatifs est croissante. IMEC, entreprise de pointe en pleine croissance, y trouve d'ailleurs une offre en logements de courte durée pour son personnel étranger.

La répartition de la vingtaine de logements en cinq blocs distincts évite le sentiment d'un classique bloc monolithique d'appartements. Au contraire, l'échelle et la typologie des volumes en briques s'apparentent à celle d'un îlot urbain composé d'habitations unifamiliales. Le nom du projet, 'The Hive' (la 'Ruche') vient de la forme hexagonale en plan de chacun des bâtiments ... comme les alvéoles d'une ruche.

Dans une telle configuration qui multiplie le nombre de façades, DMOA a ajouté une dimension décorative pour enrichir l'architecture. Une brique grise matérialise un socle et définit une transition avec les talus végétalisés. Des claustras de maçonnerie en partie haute des façades, font parfaitement ressortir la brique rouge. Le motif dessiné par les claustras n'est pas non plus sans rappeler les alvéoles d'une ruche. Cet élément

décoratif prédominant contrebalance la simplicité de la brique rouge, choisie pour son moindre coût et pour s'intégrer harmonieusement avec les maisons du quartier voisin.

Les cinq bâtiments s'implantent sur des talus, en surélévation par rapport au niveau de la rue. Cette configuration atypique donne naissance à des escaliers, passerelles, balcons et sentiers extérieurs ... naît ainsi un agréable cheminement vers les logements individuels, loin des 'tristes portes dans un couloir' de beaucoup d'immeubles d'appartements.

En lieu et place de murs creux, DMOA a opté pour des façades portantes, composées d'une double épaisseur de briques de parement mises en œuvre en appareillage flamand. Les balcons et passerelles sont ancrés dans ce mur épais. Cette technique constructive présente divers avantages : pas d'ancrage à la feuille intérieure d'un mur creux, pas de ponts thermiques et des fenêtres posées en retrait qui ajoutent à l'aspect massif des constructions.

Enfin DMOA et le promoteur du projet ont misé sur la durabilité à long terme et la circularité des maçonneries : les murs massifs sont conçus pour durer des siècles mais intègrent également une dimension circulaire. En effet, grâce à la mise en œuvre des briques de maçonnerie avec un mortier bâtard, les briques pourront être plus facilement récupérées et réemployées dans le futur.

www.dmoa.be





Ensemble de logements 'Vijfhoek' à Liedekerke

Luchtschip

Un frère, une sœur et son conjoint ont fait appel à Luchtschip pour rénover leur maison d'enfance, située au cœur de Liedekerke mais délabrée. Ils envisageaient d'y passer leur retraite ensemble, chacun dans son propre logement. Ils souhaitaient réduire la taille de leur habitation, tout en conservant un espace extérieur suffisant et des parties communes pour se répartir les tâches ménagères et l'entretien du jardin.

La maison existante, avec ses annexes, se situe sur un terrain vaste mais complexe, donnant sur la rue Vijfhoekstraat en angle aigu et très allongé vers l'arrière. De ce fait, la longueur de façade côté rue est limitée. Compte tenu de la superficie importante du terrain et de l'état de délabrement avancé de la maison et de ses extensions, il a été décidé - après concertation avec les maîtres d'ouvrage et les services d'urbanisme - d'envisager le projet à plus grande échelle et d'étudier une éventuelle densification (et donc la possibilité d'y implanter plusieurs logements).

Luchtschip a conçu un ensemble de sept appartements disposés en U autour d'une cour et d'un jardin communs. Ce projet illustre comment densifier le centre d'un village (une maison délabrée est remplacée par sept logements en habitat groupé) sur un terrain atypique. Le plan est conçu pour optimiser la luminosité et les vues depuis les différents logements, tout en préservant une surface importante d'espaces verts. Les vastes terrasses sont aménagées en gradins vers le jardin arrière. Le projet se transforme ainsi en habitat groupé dans lequel potager, patio, parking souterrain, espaces de circulation et local à vélos sont partagés.

Pour se mettre à l'échelle de la rue (maisons mitoyennes), la façade principale du projet est divisée en trois sections. Le volume le plus haut se situe à l'angle de la parcelle, à l'écart des bâtiments existants auxquels il est relié. En orientant les logements entièrement vers la cour arrière, la façade à rue se compose de trois volumes massifs percés de quelques larges ouvertures judicieusement choisies. La brique jaune côté rue, contraste avec la brique blanche émaillée de la cour arrière. La brique jaune fait écho aux couleurs des maisons environnantes, tandis que la brique blanche délimite le jardin intérieur commun.

Pour ce projet à petite échelle, aucun compromis n'a été fait sur la durabilité : énergie géothermique, ventilation, récupération des eaux de pluie et toitures végétalisées ne sont que des points de départ.

Ce n'est pas seulement l'intégration architecturale au paysage qui a été déterminante, mais aussi la pertinence sociale. Les gens vieillissent et souhaitent troquer leur spacieuse maison individuelle en périphérie contre un logement en centre-ville, où les résidents bénéficient de diverses commodités partagées. Ils n'ont cependant pas à renoncer à leur espace extérieur privatif ni à leur confort. Ce projet vise à démontrer qu'il est possible de construire plus dense et de vivre dans des espaces plus réduits, tout en conservant une esthétique architecturale attrayante.

www.luchtschiparchitectuur.com



Habitat groupé à Kapellen

BOLD architecten



Photo: BOLD architecten

Seize logements sont agencés autour d'un grand jardin commun.

Le projet propose une nouvelle typologie de logements "superposés" où chaque habitation bénéficie d'un agréable espace extérieur privatif - terrasse ou balcon spacieux - mais où la valeur ajoutée réside principalement dans l'implantation autour du jardin commun.

Il s'agit d'un ensemble dans lequel se mélangent différentes typologies de logements. Ceux-ci se présentent comme des maisons de rangée regroupées par deux ou trois. Certaines maisons sont surmontées d'un appartement-terrasse. L'ensemble s'intègre harmonieusement à l'échelle de l'environnement direct.

Les habitations disposent d'une entrée indépendante depuis la rue. Les appartements-terrasses, quant à eux, sont accessibles par un escalier extérieur lumineux et une passerelle dans les espaces intermédiaires.

Grâce à la couleur ton sur ton et à la texture des briques de parement et des tuiles, chaque travée affiche une forte présence formelle ... l'archétype de la maison de ville. Plus fermés côté rue, les logements s'ouvrent sur le jardin à l'arrière.

Les briques brun-rouge confèrent à ce projet résidentiel une atmosphère chaleureuse. Les sections de mur légèrement en retrait à hauteur des fenêtres assurent une exécution soignée des détails et ajoutent une touche de raffinement au projet.

www.bold-architecten.be



Projet de maisons individuelles à Wetteren

BONTINCK Architecture and Interior



Un terrain enclavé à la périphérie de Wetteren a fait l'objet d'une reconversion en un petit ensemble résidentiel de neuf maisons individuelles.

Le projet se situe à la croisée entre le déploiement linéaire des bâtiments le long de la route et d'une zone arrière ouverte et informelle. Deux maisons situées sur la Oude Wetterstraat reproduisent l'alignement des bâtiments et se rattachent volumétriquement aux constructions existantes de la rue. Elles délimitent l'entrée vers l'îlot intérieur. Un passage de 4m de large entre les deux maisons permet d'accéder à l'arrière et fait office de lien entre la rue et l'intérieur du site.

Dans la partie centrale du terrain, sept maisons sont disposées en enfilade, parallèlement à la limite de la parcelle. Chaque maison possède un jardin privatif donnant sur une rue bordant le quartier.

L'aménagement paysager renforce l'utilisation collective de l'intérieur d'îlot : un terrain de pétanque, un potager, un poulailler, des haies basses et des arbres rendent l'espace lisible et fonctionnel, sans le cloisonner.

Les maisons sont construites en briques rouge-orange, associées à des tuiles rouges. La texture particulière de la brique confère du caractère à l'architecture volontairement sobre du projet. Les logements, sur trois

niveaux avec toiture en pente, disposent d'un plan simple et d'une relation directe entre l'espace de vie et le jardin. Les façades sont rythmées par de grandes baies vitrées et quelques lamelles verticales en aluminium foncé. Un subtil décalage dans la profondeur des bâtiments, la hauteur des corniches et la ligne de faîtage crée une articulation qui offre à la fois continuité et différenciation. La variation typologique résulte de la configuration du site, tout en restant inscrite dans une trame unique.

L'ensemble du revêtement du site est perméable à l'eau. Des places de stationnement en dalles de béton recouvertes de gazon alternent avec des espaces verts et des plantations basses. Un abri pour vélos et conteneurs à déchets est intégré au parking.

La différence de niveau entre la rue et la cour intérieure est compensée par une pente douce et un muret discret intégré à la végétation.

Chaque logement est équipé d'une pompe à chaleur et d'une citerne de récupération d'eau de pluie de 5000 litres. L'eau collectée est réutilisée pour les chasses d'eau, le lave-linge et le robinet extérieur.

www.bontinck.biz



Habitation unifamiliale à Drongen

Tactiel architecten



Pour la conception de cette maison, les architectes ont opté pour la superposition de deux volumes parallélépipédiques, découpés à des endroits stratégiques pour une intégration optimale dans l'environnement.

À l'avant, un volume a été "découpé" pour créer une entrée couverte et la mettre en évidence. De plus, une partie a été "retirée" pour servir de car-port. Ce dernier entoure un local à vélos également intégré au volume principal.

À l'arrière, un bloc exposé au sud a été "supprimé" pour y aménager une terrasse ensoleillée.

À l'intérieur, l'agencement optimal des espaces a également été soigneusement étudié. Les locaux techniques et les espaces de rangement sont situés dans les parties les plus sombres, tandis que le hall d'entrée, le séjour, la cuisine et le bureau ont été aménagés le long des façades. La bibliothèque agrémentée d'une banquette, renforce le lien entre la cuisine et le bureau donnant sur la galerie.

A l'étage, les chambres sont orientées vers les façades, et l'espace central ainsi libéré abrite une buanderie et un dressing. Le grand dôme au-dessus de la douche offre une connexion directe avec l'extérieur.

Vu les surfaces de façade relativement importantes, les architectes ont recherché une brique de parement qui, tout en dégageant une impression de sobriété, suggère l'ampleur et de près, accentue la tactilité. Une brique moulée main, aux douces nuances de gris-blanc, a été sélectionnée. Les joints ont été réalisés avec un mortier gris clair. Les menuiseries extérieures sont en padouk, traité à l'huile pour nuancer sa couleur rouge vif. Ces menuiseries en bois s'harmonisent avec les seuils de fenêtre et les rives de la toiture en aluminium.

L'architecture épurée est renforcée par un effet linéaire apporté par les éléments en béton.

www.tactiel.eu



Quel langage technique est aujourd'hui d'application pour la résistance au gel et la répartition selon l'usage attendu des briques de maçonnerie ?

Dans de précédents articles - notamment dans les TCC 157 (2017) et TCC 190 (2025) - nous avons présenté un aperçu des principales évolutions techniques et normatives concernant les briques de maçonnerie. Bien que ce sujet soit régulièrement abordé, nous constatons que **les informations diffusées par les canaux officiels ou publics** utilisent encore une terminologie et des données normatives qui **ne correspondent ni au langage juridique que les fabricants doivent employer** en vertu de la législation européenne d'harmonisation, **ni à ce qui est actuellement en vigueur en Belgique**.

C'est pourquoi nous présentons ci-dessous, un état des lieux axé sur :

- la **classification des briques de maçonnerie selon leur usage prévu**, et
- la **détermination et la déclaration de la résistance au gel**.

1. Etat de la situation: norme européenne de produit harmonisée

La norme européenne harmonisée de produit pour les briques de maçonnerie, **NBN EN 771-1:2011 + A1:2015**, est en vigueur en Belgique depuis le **10 juin 2017**. Cette version a été publiée au Journal Officiel de l'UE le 8 avril 2016 et reste à ce jour la seule référence valable.

En raison du **CPR Acquis-proces** en cours, la mise à jour des normes européennes harmonisées de produits est en situation de "stand-still" depuis des années : aucune nouvelle version ne peut être publiée. Par conséquent, la version de 2015 restera encore d'application pendant une certaine période. Nous prévoyons une révision complète de la norme relative aux briques de maçonnerie au plus tôt vers **2029**. Pour plus de détails sur le nouveau règlement européen relatif aux produits de construction et la révision du "langage commun" applicable à ces produits, veuillez consulter notre article paru dans le TCC 190 (2025).

Modification importante depuis 2017 : de HD/LD à P/U

L'ancienne classification sur base de la masse volumique :

- **HD (High Density)**
- **LD (Low Density)**

a été modifiée selon une classification selon l'usage attendu :

- **Briques P (Protected)** - pour maçonnerie protégée
- **Briques U (Unprotected)** - pour maçonnerie non-protégée

Pour les briques de parement, cela signifie presque systématiquement une classification en tant que **briques U**, car celles-ci sont généralement mise en œuvre dans des maçonneries non protégées et doivent donc répondre à des exigences plus strictes, notamment en termes de :

- résistance au gel
- présence de sels solubles

Résistance au gel dans la norme européenne de produit

Dans le § 5.3.6 "Durabilité" de la norme NBN EN 771-1, la catégorie de résistance au gel-dégel d'une brique de maçonnerie destinée à la maçonnerie non protégée est définie selon son aptitude à être utilisée pour la maçonnerie ou les éléments de construction soumis à une exposition passive (F0), modérée (F1) et sévère (F2).

Il est également précisé : "En attendant qu'une méthode européenne d'essai soit disponible, la résistance au gel-dégel doit être évaluée et indiquée conformément à la réglementation applicable au lieu d'utilisation prévu des briques de maçonnerie."

2. Méthode européenne d'essai pour la résistance au gel/dégel

La méthode européenne de détermination de la résistance au gel des briques de maçonnerie a connu une évolution considérable.

De CEN/TS 772-22 (2006) à NBN EN 772-22:2019

Après de nombreuses consultations, des essais et des ajustements au sein des comités techniques européens, la méthode d'essai européenne a été publiée en 2019, remplaçant la Technical Specification de 2006.

NBN EN 772-22: 2019 Methods of test for masonry units - Part 22: Determination of freeze/thaw resistance of clay masonry units

La méthode d'essai européenne NBN EN 772-22 définit les catégories suivantes en fonction du résultat d'essai sur les briques : F1(n), F2 et F2(80 °C).

Cette version publiée inclut donc la possibilité de déclarer, pour la catégorie F1, le nombre de cycles de gel/dégel sans défaillance.

De plus, une catégorie supplémentaire F2(80 °C) a été ajoutée. Dans ce cas, la saturation du mur d'essai est obtenue par immersion dans l'eau à 80 °C, tandis que pour la catégorie F2, elle est obtenue par immersion dans l'eau à température ambiante.

Cette catégorie F2(80 °C) est spécifiquement destinée aux applications où les briques de maçonnerie sont soumises, par exemple à un contact permanent avec l'eau (comme les murs de soutènement).

Durant la période de transition, **des essais en parallèle** ont été menés en Belgique en collaboration avec l'organisme de certification BENOR : les mêmes briques ont été testées selon la méthode belge (NBN B 27-009/ A2:1996, retirée) et la méthode européenne (NBN EN 772-22: 2019). Les résultats ont confirmé que les deux méthodes atteignaient un niveau de rigueur comparable, justifiant ainsi le changement de méthode.

Depuis la révision en 2022 des prescriptions techniques PTV 23-002 relatives aux briques de parement et PTV 23-003 relatives aux "briques pour maçonnerie non décorative (blocs treillis)", la méthode européenne est considérée comme la méthode de référence en Belgique pour les briques de maçonnerie. Ces prescriptions techniques reprennent également des tableaux précisant les catégories minimales relatives aux classes d'exposition pour les briques de maçonnerie certifiées BENOR.

3. Avant-propos national à la norme européenne de produit NBN EN 771-1

En raison du "statu quo" européen, la norme européenne de produit NBN EN 771-1 n'a pas encore pu être complétée par une référence directe à la norme européenne d'essai NBN EN 772-22. Pour remédier à cela, un **avant-propos national** a été rédigé en Belgique et approuvé le **11 octobre 2023** par le comité de normalisation NBN/E 125 Maçonnerie.

Cet avant-propos :

- Fait référence aux dispositions de la **NBN EN 771-1 § 5.3.6 "Durability"**
- Ajoute des **compléments nationaux non contradictoires**,
- Définit que la méthode européenne selon **NBN EN 772-22** est la **méthode nationale** pour déterminer, en Belgique, la résistance au gel/dégel des briques,

- Clarifie les **catégories européennes d'essais** (F1(n), F2, F2(80°C)) qui déterminent l'aptitude à l'usage sous des conditions climatiques spécifiques.

Cela offre aux concepteurs et aux rédacteurs de cahiers des charges, un **cadre clair et cohérent** pour formuler correctement les spécifications des briques en fonction des conditions d'exposition prévues.

4. Conclusion

En attendant la mise à jour des spécifications techniques harmonisées européennes pour les briques de maçonnerie, le langage technique que les fabricants doivent utiliser est clair. Pour la Belgique, ce qui suit est d'application :

- **NBN EN 771-1:2011 + A1:2015** en tant que norme de produit
- **Classification P/U** sur base de l'utilisation attendue
- **NBN EN 772-22:2019** comme méthode nationale de référence pour la résistance au gel/dégel, soutenue par l'avant-propos national (2023) de la NBN EN 771-1
- **PTV 23-002/ PTV 23-003** dans le cadre de la certification nationale BENOR.

Pour toutes vos questions techniques : vanloock@baksteen.be

Sources

NBN E 771-1:2011+A1:2015 Specification for masonry -Part 1 : Clay masonry units

PTV 23-002 Prescriptions techniques pour les briques de parement 20220523

PTV 23-003 Prescriptions techniques pour les briques de maçonnerie non-décorative 20220523

TCC 190 2-2025

TCC 189 1-2025

TCC 187 3-2024

TCC 181 1-2023

TCC 168 4-2019

TCC 157 1-2017

TCC 156 4-2016

Fabricants belges de briques et de tuiles

Briques pour maçonnerie ordinaire:

- O** : briques pleines pour maçonnerie ordinaire
- P** : briques perforées pour maçonnerie ordinaire
- L** : briques perforées à tesson allégé

Briques de parement:

- E** : briques de façade étirées
- M** : briques faites à la main et briques moulées à la presse
- A** : autres sortes (briques de parement traditionnelles et «rustiques» comme les briques de campagne, etc.)

Autres produits:

- H** : hourdis
- T** : tuiles
- S** : briques de pavage
- PI** : plaquettes

Pour plus de détails sur la gamme de produits de chaque firme, il est conseillé de s'adresser directement à l'entreprise;

Flandre Orientale

- **Steenbakkerij HOVE**
Lindendreef 101
9400 Ninove
Tel. (054) 33 26 67
Fax (054) 32 82 38
www.steenbakkerijhove.be
info@steenbakkerijhove.be
(O-M-A)
- **Steenfabriek VANDE MOORTELE**
Scheldekant 5
9700 Oudenaarde
Tel. (055) 33 55 66
Fax (055) 33 55 70
www.vandemoortel.be
info@vandemoortel.be
(M-S-PI)

Flandre Occidentale

- **Wienerberger - divisie KORTEMARK**
Hoogledestraat 92
8610 Kortemark
Tel. (051) 57 57 00
Fax (051) 57 57 02
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E-M)
- **Wienerberger - divisie ZONNEBEKE**
leperstraat 186
8980 Zonnebeke
Tel. (051) 78 80 60
Fax (051) 77 10 38
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E)

- **DUMOULIN Bricks**
Moorseelsesteenweg 239
8800 Roeselare
Tel. (056) 50 98 71
Fax (056) 50 41 92
www.dumoulinbricks.be
info@dumoulinbricks.be
(O-P-E)

- **WIENERBERGER**
Kapel ter Bede 121
8500 Kortrijk
Tel. (056) 24 96 35
Fax (056) 51 92 75
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E-M-A-T-S-PI)

Limbourg

- **Joseph Bricks**
Leemkuilstraat 12
3630 Maasmechelen
www.josephbricks.com
hello@josephbricks.com
(M)
- **Steenfabrieken VANDERSANDEN**
Slakweidestraat 35
3630 Maasmechelen
Tel. (089) 30 50 42
www.vandersandengroup.be
info@vandersandengroup.be
(PI)
- **Wienerberger - divisie LANAKEN**
2de Carabinierslaan 145
3620 Veldwezelt-Lanaken
Tel. (089) 71 51 38
Fax (089) 72 28 80
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M)
- **NELISSEN Steenfabrieken**
Kiezelweg 458-460
3620 Lanaken (Kesselt)
Tel. (012) 45 10 26
Fax (012) 45 53 89
www.nelissen.be
info@nelissen.be
(M-PI)
- **Wienerberger - divisie MAASEIK**
Venlosesteenweg 70
3680 Maaseik
Tel. (089) 56 40 38
Fax (089) 56 81 83
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M-A)
- **Steenfabrieken VANDERSANDEN**
Riemstersteenweg 300
3740 Spouwen
Tel. (089) 51 01 40
Fax (089) 49 28 45
www.vandersandengroup.be
info@vandersandengroup.be
(M-S-PI)

- **Steenfabrieken VANDERSANDEN**
Nijverheidslaan 11
3650 Lanklaar
Tel. (089) 79 02 50
Fax (089) 75 41 90
www.vandersandengroup.be
info@vandersandengroup.be
(M-S-PI)

- **Steenbakkerijen VAN MEMBRUGGEN**
Wilwoutersstraat 14
3770 Riemst
Tel. (012) 23 30 28
www.steenbakkerijen-van-membruggen.be
info@steenbakkerijen-van-membruggen.be
(A)

Anvers

- **Wienerberger - divisie RUMST**
Nieuwstraat 44
2840 Rumst
Tel. (03) 880 15 20
Fax (03) 844 28 11
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(P-L)
- **DESTA**
Heerle 11
2322 Minderhout (Hoogstraten)
Tel. (03) 315 70 99
Fax (03) 315 81 48
www.desta.be
mail@desta.be
(E-S-PI)
- **Steenbakkerij FLOREN**
Vaartkant Rechts 4
2960 St.-Lenaarts
Tel. (03) 313 81 98
Fax (03) 313 71 56
www.floren.be
info@floren.be
(O-E-PI)
- **Wienerberger - divisie NOVA**
Steenbakkersdam 36
2340 Beerse
Tel. (014) 61 10 99
Fax (014) 61 04 32
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(P-L)
- **Wienerberger - divisie BEERSE**
Absheide 28
2340 Beerse
Tel. (014) 61 19 75
Fax (014) 61 22 33
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M-PI)

- **Wienerberger - divisie QUIRIJNEN**
Sint Jobbaan 58
2390 Westmalle
Tel. (03) 311 51 12
Fax (03) 311 62 56
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E)

Hainaut

- **Wienerberger - divisie PERUWELZ**
Rue de l'Europe, 11
7600 Péruwelz
Tel. (069) 77 97 10
Fax (069) 77 97 11
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M)
- **Wienerberger - divisie TOURNAI**
Grand route 1
7534 Barry
Tel. (069) 53 26 00
Fax (069) 53 26 09
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(E-P-PI)
- **Briqueterie de PLOEGSTEERT**
Rue du Touquet 228
7782 Ploegsteert
Tel. (056) 56 56 56
Fax (056) 56 55 01
www.ploegsteert.com
info@ploegsteert.com
(P-L-H)

